

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

Budget : un excédent « confortable »

Jeudi 2 juillet, les élus ont voté les comptes administratifs 2019, le budget principal et les budgets annexes. Concernant le résultat de clôture du budget principal de la section de fonctionnement, les recettes sont de 1 314 645 € et les dépenses de 959 476 €. Le résultat d'exercice est positif de 355 169 €, plus un résultat de report de 292 786 €, soit un montant excédentaire de 647 955 €. Celui-ci est affecté à la section dépenses de fonctionnement sur le budget 2020. « C'est confortable », apprécie le maire, Johann Baranger. Pour la section investissement : les recettes sont de 394 514 € et les dépenses 693 141 €, le résultat de clôture est de - 271 357 €.

Budget primitif 2020. Il est prévu : 1 697 032 € en recettes et dépenses de fonctionnement, et 1 359 291 € en recettes et dépenses d'investissement. Le maire précise : « L'année 2020 va être courte. Les budgets sont ordinairement votés en mars, là, on est le 2 juillet ».

Acquisition de matériel. Jean-Luc Guinard précise : « Nous allons faire l'acquisition de trois nouveaux outils : un broyeur d'accotement, un lamier et une balayeuse. Le coût est



Pascaline Dreillad (rédactrice territoriale), Johann Baranger (maire) et Jean-Luc Guinard (premier adjoint).

de 23 352 € TTC ; nous avons prévu 32 500 €. Notre agent technique est très méticuleux, c'est du matériel qui durera dans le temps ». Les achats se feront aux établissements Auriau, Gonin et Ballanger.

Accueil d'une stagiaire. Le maire indique : « Il s'agit d'entériner un avis formulé par le comité technique du centre de gestion, concernant l'apprentissage en BTS en alternance de Louise Taveneau. Elle sera accueillie pendant deux ans. La convention est signée entre l'école et la collectivité à partir du 6 juillet. C'est

une jeune fille de la commune qui a travaillé ici, dans le cadre du dispositif argent de poche ».

Travaux. Les compléments de structure jeux à l'espace multi-activités devraient être installés en septembre ou octobre. L'entreprise PCV d'Échiré a été retenue. Le montant de la facture s'élève à 40 512 € « Nous avons prévu 40 000 €, le fournisseur a consenti à une remise supplémentaire de 512 €. » Une moins value concernant les travaux, tranches 4 et 5, à Château-Bourdin sera reversée pour un montant de 2099€ HT.

JDSL13

:: ::